

Elections Professionnelles 2018

Un grand merci à vous tous qui en votant SUD santé avez non seulement conforté notre place de 1ère organisation syndicale sur l'hôpital Henri Mondor, mais vous êtes surtout doté de représentants combatifs, présents, à l'écoute.

**Notre syndicalisme c'est avec vous et au quotidien
que nous le vivons, cela ne changera pas !**

Comité Technique d'Etablissement Local

Henri MONDOR			Résultat CTEL GH MONDOR *		
Inscrits	3 552		Inscrits	7 254	
Votants	893		Votants	2 699	
Bulletins blancs	30		Bulletins blancs	74	
Exprimés	863		Exprimés	2 625	
% participation	25,14 %		% participation	36,19 %	
Syndicats	Voix	%	Syndicats	Voix	%
SUD Santé	261	29,23 %	SUD Santé	640	24,38 %
CGT	194	21,72 %	CGT	1156	44,04 %
CFDT	113	12,65 %	CFDT	293	11,16 %
FO	239	26,76 %	FO	455	17,33 %
SMPS + UNSA	56	6,27 %	SMPS + UNSA	81	3,09 %

* Henri MONDOR + Albert CHENEVIER + Emile ROUX + JOFFRE DUPUYTREN + Georges CLEMENCEAU

SUD santé se maintient à 4 sièges, CGT / CFDT perdent un siège, F.O. en gagne 2, disparition de la liste CFTC sur le groupe hospitalier.

Répartition des sièges au CTEL du Groupe Hospitalier MONDOR	SUD santé	CGT	CFDT	FO	SMPS + UNSA	Total
	4	7	1	3	0	15

Le nombre de voix obtenu sur Henri MONDOR au Comité Technique d'Etablissement Local (CTEL) détermine le nombre de siège en Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). **SUD santé** conserve ses trois sièges, CGT / CFDT / UNSA perdent 1 siège, F.O. gagne trois sièges.

Répartition des sièges au CLHSCT sur Henri MONDOR	SUD santé	CGT	CFDT	FO	SMPS + UNSA	Total
	3	2	1	3	0	9

SUD santé Henri Mondor

tél. : 01 49 81 22 89 / DECT : 36 432 / courriel : sud-sante.hmn@aphp.fr / site : sudmondor.org
Membre de l'Union syndicale Solidaires